

édito

La gestion des déchets est en premier lieu une question de salubrité publique qui participe à la propreté de nos territoires. Mais ce secteur d'activité intègre de plus en plus les critères de développement durable (enjeu économique, social et environnemental). C'est une préoccupation qui nous touche dans notre quotidien.

Depuis plusieurs années, Saint-Étienne Métropole assure la gestion des déchets de tous les foyers de l'agglomération et propose des solutions pour traiter près de 200 000 tonnes de déchets ménagers collectés en une année sur notre territoire.

Grâce à nos gestes quotidiens pour réduire nos déchets à la source (compostage, réemploi), mais aussi en favorisant le tri, et le recyclage, nous agissons pour améliorer notre environnement.

Ce guide vous donne les clés pour mieux comprendre ce secteur d'activité, le devenir de vos déchets et surtout les solutions mises en place par l'agglomération pour vous faciliter le tri. C'est près de 300 salariés, agents de Saint-Étienne Métropole ou prestataires (collecteurs, trieurs, gardiens de déchèteries...) qui sont à votre service.

Ensemble, agissons au quotidien pour une gestion durable de nos déchets.

Eric Berlivet,

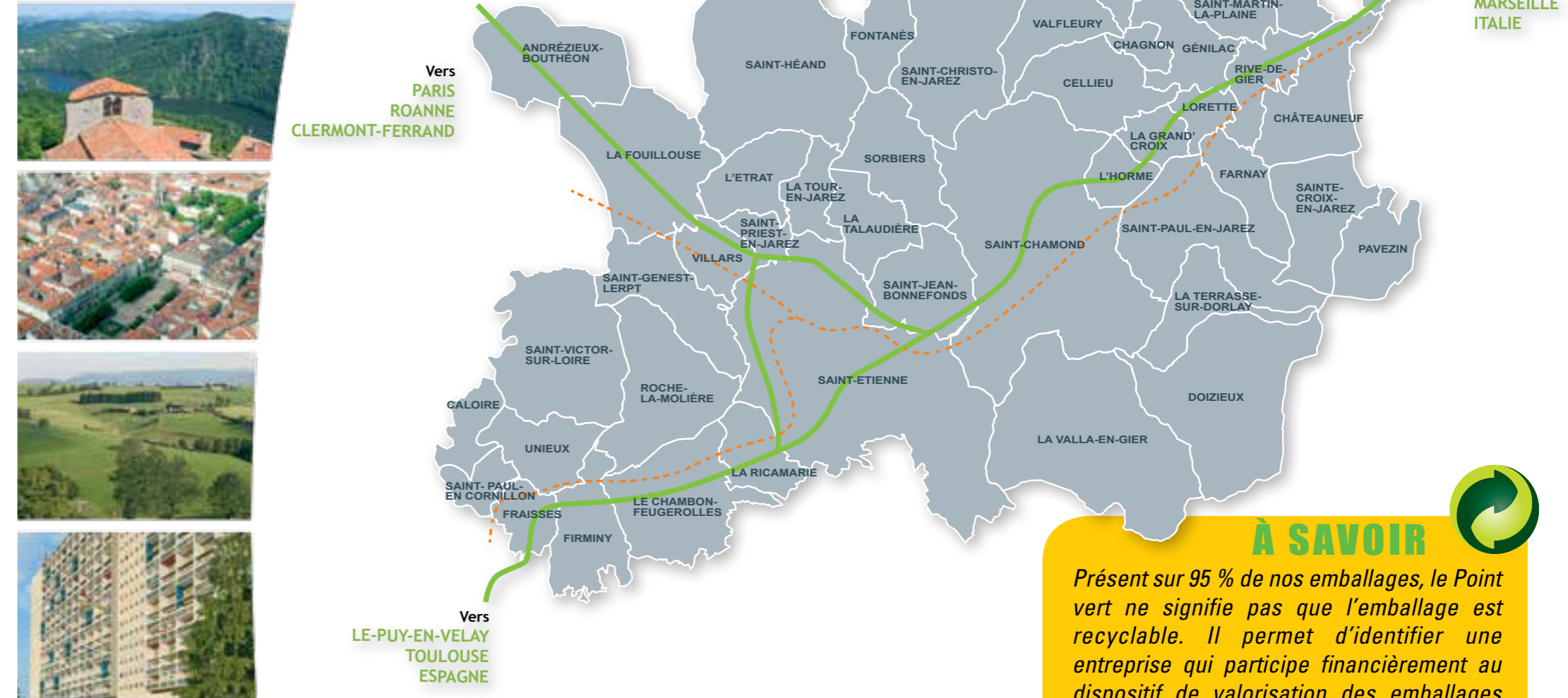
Vice-président de Saint-Étienne Métropole
en charge la collecte des ordures ménagères,
du tri sélectif et de la gestion des déchets



Quelques chiffres clés

pour mieux comprendre...

Saint-Étienne Métropole avec près de 390 000 habitants est la 6^e Communauté d'agglomération de France. Des 346 personnes résidant à Çaloire, jusqu'aux 170 049 habitants de la ville centre Saint-Étienne, toutes les tailles de communes sont représentées. Urbaines, semi-rurales ou rurales, les 45 communes de l'agglomération offrent une grande diversité territoriale.



À SAVOIR

Présent sur 95 % de nos emballages, le Point vert ne signifie pas que l'emballage est recyclable. Il permet d'identifier une entreprise qui participe financièrement au dispositif de valorisation des emballages ménagers (programme Éco-Emballages).